

Questions orales

LES INTÉRÊTS DES CONSOMMATEURS ONTARIENS

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, je voudrais, moi aussi, poser une question à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Hier, elle a déclaré que l'accord pétrolier n'entraînerait pas de hausse des prix à la consommation. Hier, le premier ministre a déclaré qu'il faudrait attendre jusqu'au mois de mai pour voir si les prix augmentent. Ce matin, la ministre a déclaré, elle aussi, qu'il fallait attendre. Quelles garanties ou quelles concessions ont été faites au premier ministre de l'Ontario, la province qui consomme le plus de pétrole, pour protéger les intérêts des consommateurs?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, tout ce que je peux dire, c'est qu'aucune disposition de l'Accord n'entraîne une hausse des prix à la consommation. J'ai déjà dit que j'avais été en contact permanent avec le gouvernement de l'Ontario, et je me demande où la députée veut en venir.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, le premier ministre conservateur de l'Ontario a demandé une réunion d'urgence avec le premier ministre; il a déclaré, paraît-il, qu'il lutterait pour les consommateurs. De toute évidence, il ne croit pas que cet accord soit intéressant pour eux. La ministre a prétendu que le premier ministre a été tenu au courant de tout par l'intermédiaire de son ministre de l'Énergie. Pourquoi n'a-t-il pas été consulté au préalable?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, il n'y a pas de réunion d'urgence du premier ministre de l'Ontario avec le premier ministre. Depuis que les conservateurs ont été élus, on ne considère plus une réunion entre le premier ministre d'une province et le premier ministre comme une urgence.

Nous garantissons à la députée que le ministre de l'Énergie de l'Ontario a toujours été tenu au courant des négociations. J'ai reçu l'opinion du gouvernement de l'Ontario et nous en avons tenu compte dans l'Accord de l'Ouest.

● (1130)

[Français]

LE PRIX DE L'ESSENCE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

L'entente signée par la ministre hier démontre clairement qu'elle a choisi de sacrifier les consommateurs pour favoriser les multinationales du pétrole. La ministre sait très bien que, en laissant le prix du pétrole varier selon le libre marché, il est faux d'affirmer que ces prix vont nécessairement diminuer. J'aimerais lui rappeler, et ses collègues du Québec s'en rappellent, que lorsque le gouvernement du Québec a diminué de 20 p. 100 sa taxe-ascenseur, ce ne sont pas les consommateurs qui en ont profité, ce sont immédiatement les compagnies de pétrole qui ont augmenté le prix pour absorber... J'aimerais donc demander à la ministre quelles garanties elle peut donner

aujourd'hui aux Canadiens et aux Canadiennes que cela ne se reproduira pas.

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, l'objectif de l'Accord de l'Ouest est de créer des emplois pour les Canadiens aussi bien dans l'Ouest qu'en Ontario, au Québec, dans les provinces Maritimes et dans le Nord. Je répète ce que j'ai dit à maintes reprises—et le député peut lui-même le vérifier—aucune disposition de l'Accord n'entraînera de majoration des prix à la consommation. Quand on adopte les prix mondiaux, les prix fléchissent légèrement, car la tendance est actuellement à la baisse. Nous avons bloqué les majorations du prix du gaz naturel et nous avons aboli une taxe. Il n'y a rien dans ce régime qui devrait provoquer une hausse des prix à la consommation.

[Français]

LA DEMANDE DES DÉTAILLANTS D'ESSENCE AU QUÉBEC

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, la ministre dit qu'il n'y a rien dans son accord qui peut empêcher de diminuer le prix, mais je dois lui dire qu'il n'y a rien dans son accord qui peut empêcher d'augmenter le prix au consommateur. Et elle démontre clairement que le but de l'accord avec l'Ouest a été de créer des «jobs» sur le dos des consommateurs de l'Est du pays. Et j'ai hâte que les députés du Québec se réveillent! Puis vous avez le député de Duvernay qui vous connaît.

Je demande au ministre pourquoi vous n'avez pas respecté ou réalisé la demande qui a été faite par l'Association des détaillants indépendants du Québec qui demandaient qu'il y ait un mécanisme de protection pour les consommateurs?

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, une fois encore, je voudrais rappeler à la Chambre que le député adopte l'attitude fielleuse du parti libéral en laissant entendre que les consommateurs de l'Est paient pour créer des emplois dans l'Ouest.

Je le répète, la création d'emplois dans le domaine énergétique s'étend d'un bout à l'autre du Canada. S'il en doute, il n'a qu'à songer aux usines situées en Ontario et au Québec qui fournissent des biens et services pour l'exploitation des gisements pétroliers. Je peux également lui signaler que le ministre de l'Énergie du Québec, que j'ai consulté, est en faveur de la déréglementation.

LES CONSOMMATEURS DE L'ONTARIO

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que le premier ministre de l'Ontario a dit qu'il n'avait pas été informé des conséquences pour les consommateurs de l'Ontario du nouvel Accord de l'Ouest, la ministre peut-elle garantir aux citoyens de cette province qu'ils n'auront pas à payer davantage par suite de la suppression de la taxe sur le pétrole et de l'imposition de nouveaux frais au gouvernement du Canada, au moyen d'un déficit accru ou d'une hausse d'impôt?